



Réunion de la Formation Spécialisée en Santé et Sécurité au Travail (F3SCT) de la DDTM 22 du 28 novembre 2024

Déclaration de la CGT

Monsieur le président,

Cette réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du CSA de la DDTM 22 intervient dans un contexte où les agents publics doivent subir les attaques toutes plus abjectes les unes que les autres de la part de politiques bien décidés à faire payer aux fonctionnaires et contractuels les frais d'une gestion calamiteuse des finances publiques.

Tous les coups sont permis pour faire passer les agents pour des fainéants, des privilégiés et des irresponsables notamment en matière d'arrêts maladie.

Le gouvernement ne manque pas d'idées saugrenues lorsqu'il s'agit de s'en prendre aux travailleurs, par contre il fait preuve de beaucoup moins de courage pour s'attaquer aux vrais profiteurs, ceux pour qui l'argent ruisselle sans compter et sans aucune contrepartie ni contrôle. Les actionnaires se gavent, la fortune des plus riches continue de croître de manière exponentielle mais le gouvernement voudrait encore serrer d'un cran la ceinture des salariés, des fonctionnaires et des plus précaires de nos concitoyens.

Les agents publics qui subissent au quotidien des conditions de travail toujours plus dégradées mais qui, ayant encore foi en le service public, se démènent pour « faire tourner la boutique » n'en peuvent plus du fonctionnaire bashing, n'en peuvent plus d'être considérés comme des nantis, et n'en peuvent plus de faire toujours plus avec toujours moins !. La santé psychique des collègues se dégrade, l'ambiance est plus que morose, les agents sont à bout et rien n'est mis en place pour que cela s'améliore.

Au niveau local, les événements récents nous font dire que le bien-être des personnels auxquels vous devez assurer la santé et la sécurité au travail vous importe peu.

La semaine dernière, une alerte orange neige et verglas était émise pour le jeudi 21 novembre et ce dès le mercredi après midi précédent. Vous auriez pu anticiper, vous auriez pu conseiller aux agents de ne pas prendre de risque et de travailler de chez eux dès le mercredi. Mais non il semble que la sécurité et la santé des agents n'est finalement pas très importante. Qui aurait payé les conséquences matérielles d'un accident ? Auriez-vous reconnu sans chipoter pour une fois d'éventuels accidents de trajet ? La CGT demande que lors des alertes météo de niveau orange minimum, un message soit systématiquement envoyé aux agents et que des mesures de prudence et de bon sens soient prises.

Vous qui vous targuez régulièrement de respecter les textes, vous refusez à tour de bras des demandes de télétravail pour des motifs qui sont contraires à l'accord national signé le 19 février 2024. Cet accord, quoique vous pensiez, prévaut selon la hiérarchie des normes sur l'annexe 8 du

RIALTO. Vous êtes dans l'illégalité en refusant ces demandes de télétravail des agents. Vous ne prenez même pas la peine de répondre aux agents qui vous interpellent par mail sur le sujet. Vous méprisez les représentants des personnels puisque vous ne répondez pas non plus à nos demandes : la CGT a demandé formellement que ce sujet télétravail soit inscrit à l'ordre du jour de l'instance. Résultat, aucune réponse de votre part sauf à considérer que le point relatif à l'organisation du travail en DDTM 22 suffise. Vous créez un groupe de travail sans même prévenir les organisations syndicales et encore moins les associer, encore une fois c'est du mépris !

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour avis à part l'approbation du PV de l'instance du 12 juillet. Vous considérez que la direction décide et informe les représentant des personnels. Ce n'est pas la conception qu'a la CGT d'un vrai dialogue social ! Nous ne sommes pas là que pour entériner vos décisions monsieur le Président. L'avis des agents compte et c'est notamment par la voix des représentants des personnels que vous pouvez et que vous devez l'entendre. Il faut un changement radical de méthode sans quoi la CGT boycottera désormais TOUTES les instances de dialogue social qu'elles soient formelles ou informelles. Nous ne vous permettrons plus de cocher la case dialogue social sans aucun effort de votre part, cela n'a que trop duré.

Il faudra plus qu'un projet stratégique pour que vous retrouviez la confiance des agents, Monsieur le Président : la confiance ça se gagne, ça ne se décrète pas dans un projet dont personne ne voit l'intérêt et qui, à part avoir enrichi un cabinet de conseil et grisé le budget de la DDTM, aura beaucoup de mal à redonner le sourire aux agents ! Cet argent aurait été bien mieux utilisé à améliorer les conditions de travail au quotidien plutôt qu'à nous apprendre le trajet d'une tasse de café.

La CGT appelle tous les agents de la DDTM 22 à rejoindre la mobilisation dans le département, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.